

Réforme de notre système de retraites

L'enquête de Pro 'Action Retraite

L'association Pro 'Action Retraite a été créée le 25 juillet 2018 à l'initiative de plusieurs caisses de retraite souhaitant contribuer, par leur expérience, leur savoir-faire et leurs relations privilégiées avec leurs affiliés, à la réflexion sur les évolutions possibles de notre système de protection sociale.

Pro 'Action Retraite entend ainsi explorer, grâce à l'expertise de ses adhérents et avec l'aide de personnalités qualifiées, les voies de réforme possibles de notre système de protection sociale, dans le champ des retraites, de la prévoyance, du 5ème risque « dépendance » et des modalités de l'action sociale. Ces travaux aborderont aussi bien les caractéristiques de ces réformes, les modalités de mise en œuvre, les périodes de transition que la gouvernance cible. Les conclusions des travaux et réflexions pourront être rendues publiques sous forme de publications, de colloques ou encore de tables rondes.

A fin 2018, l'association regroupe 6 institutions membres :

- ⇒ La CARCDSF : la Caisse Autonome de Retraite des Chirurgiens Dentiste et des Sages-Femmes
- ⇒ La CARPV : la Caisse Autonome de Retraites et de Prévoyance des Vétérinaires
- ⇒ La CAVEC : la Caisse d'Assurance Vieillesse des Experts-comptables et des Commissaires aux comptes
- ⇒ La CAVP : la Caisse d'Assurance Vieillesse des Pharmaciens
- ⇒ La CPRN : la Caisse de Prévoyance et de Retraite des Notaires
- ⇒ La CRPN : la Caisse de Retraite du Personnel Navigant

Dans le cadre de ses travaux et en vue de la publication d'un livre blanc, l'association a mené, fin 2018, une enquête auprès des affiliés des régimes des caisses de retraite professionnelles, à laquelle vous avez bien voulu participer.

Nous vous en remercions.

Les principaux points de l'enquête et ses résultats sont repris ci-après.

Ces résultats montrent que les professionnels indépendants, et notamment les affiliés de la CARPV, sont particulièrement attachés à leur Caisse de retraite professionnelle, fortement concernés par l'avenir de leur régime de retraite, et seront particulièrement attentifs à la réforme qui sera menée.

QUELQUES CHIFFRES SUR L'ENQUETE : un très bon taux de retour

Enquête réalisée du 26 septembre 2018 au 6 novembre 2018

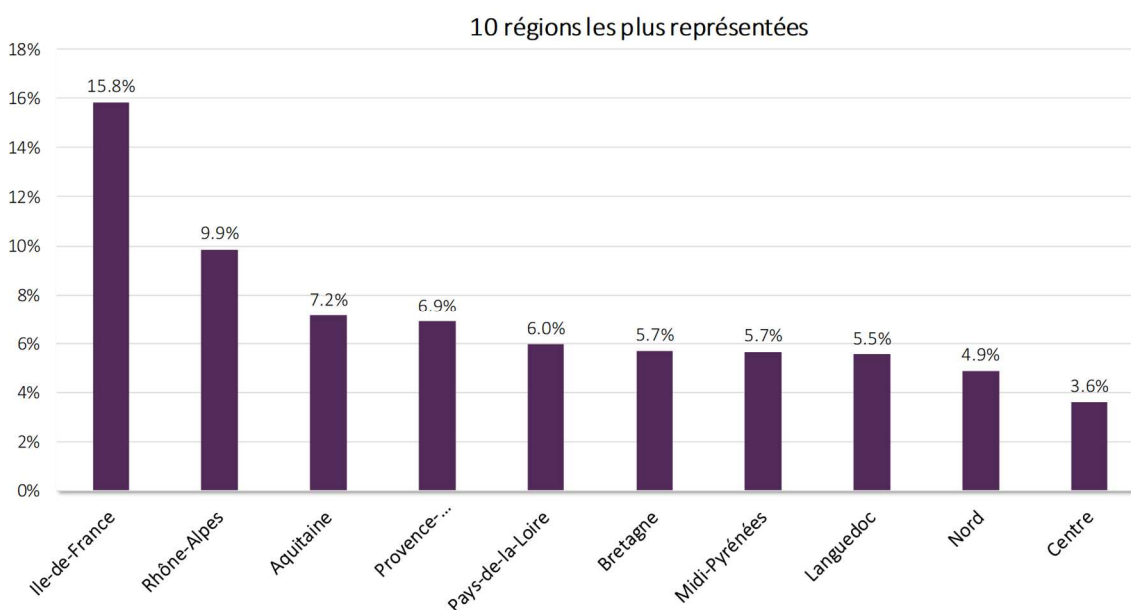
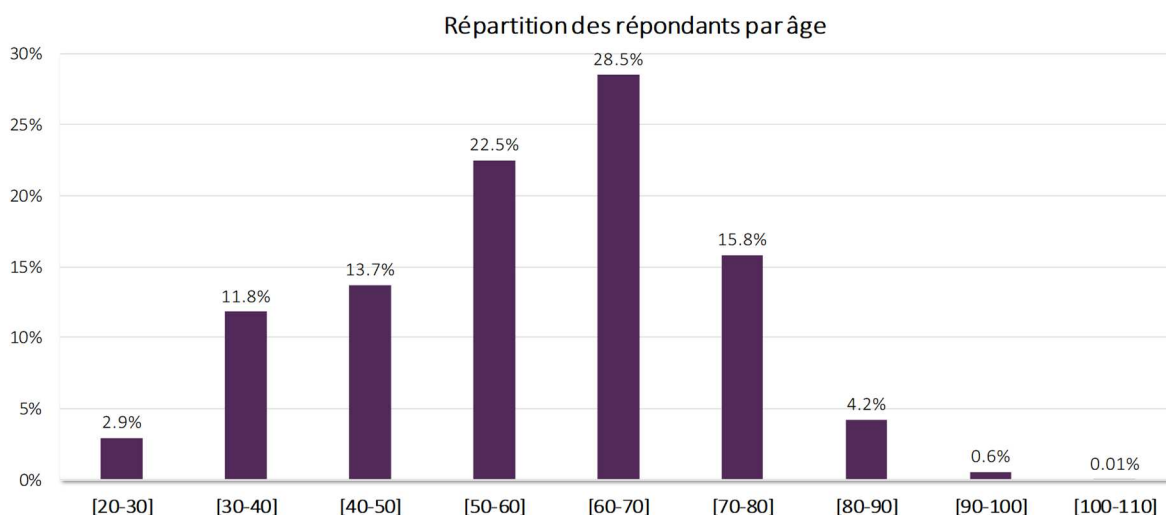
Nombre total de réponses : 47 977

Nombre de réponses partielles : 19 271 (dus notamment à la longueur de l'enquête)

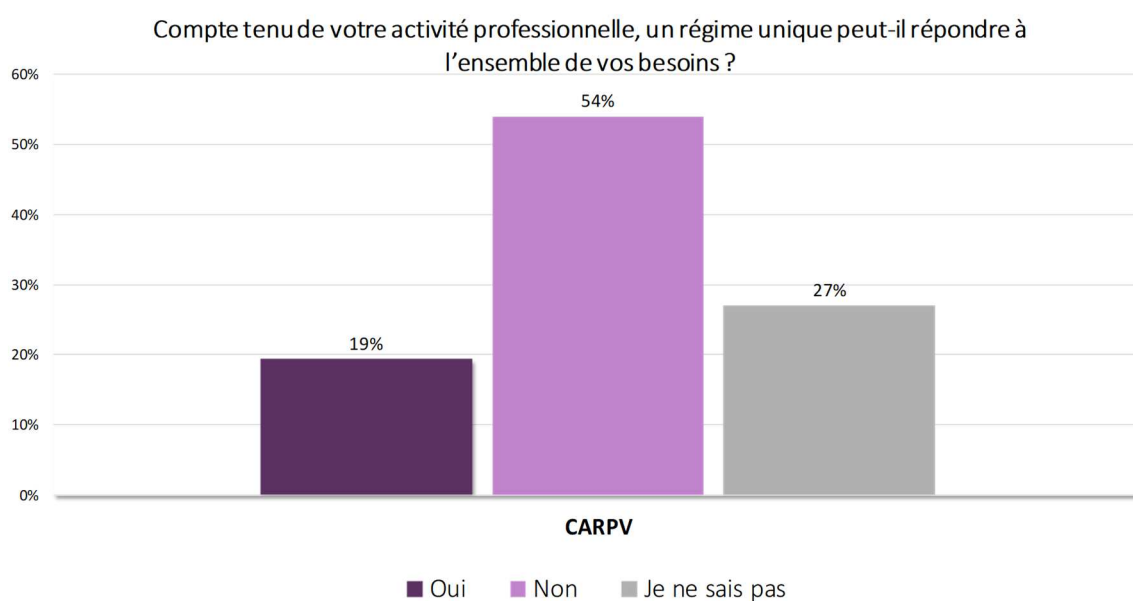
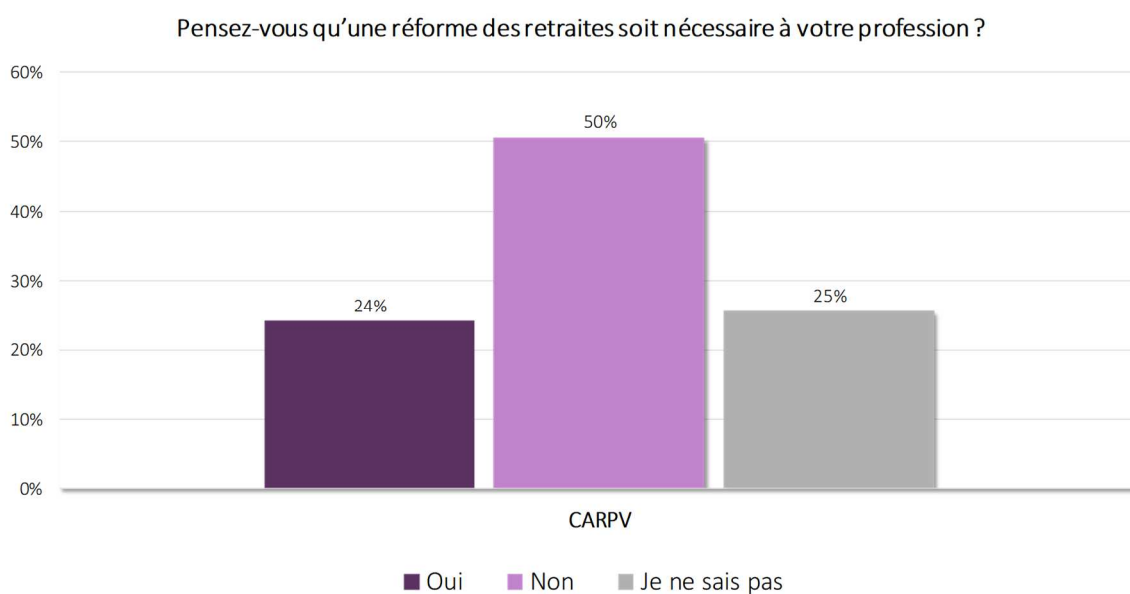
Nombre de réponses complètes : 28 706

Taux de participation à l'enquête : 29,28%

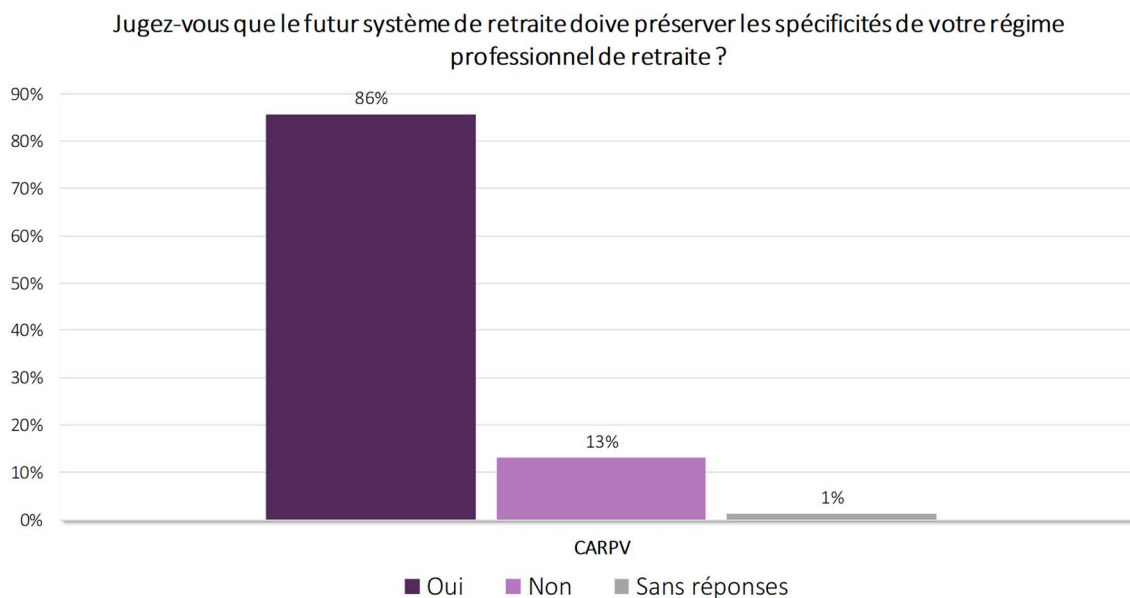
Moyenne d'âge des répondants : 57,3 ans



UNE FAIBLE ADHÉSION DES AFFILIÉS DE LA CARPV À LA RÉFORME DES RETRAITES : les répondants sont attachés à leur régime de retraite et à la spécificité de leur exercice indépendant.



UN FORT ATTACHEMENT DES AFFILIES DE LA CARPV À LEUR RÉGIME DE RETRAITE PROFESSIONNEL :



... que les répondants priorisent pour les raisons suivantes :

Des raisons techniques :

1. Par sa **flexibilité**, il permet une plus grande souplesse dans la modulation de l'âge de départ à la retraite
2. Il est **géré en points**
3. Il comprend des flexibilités par la **modulation du taux d'effort**
4. Il permet un **cumul emploi / retraite** adapté
5. Il comporte un **système de réversion** avec option
6. Il prévoit un dispositif de **surcote/décote**

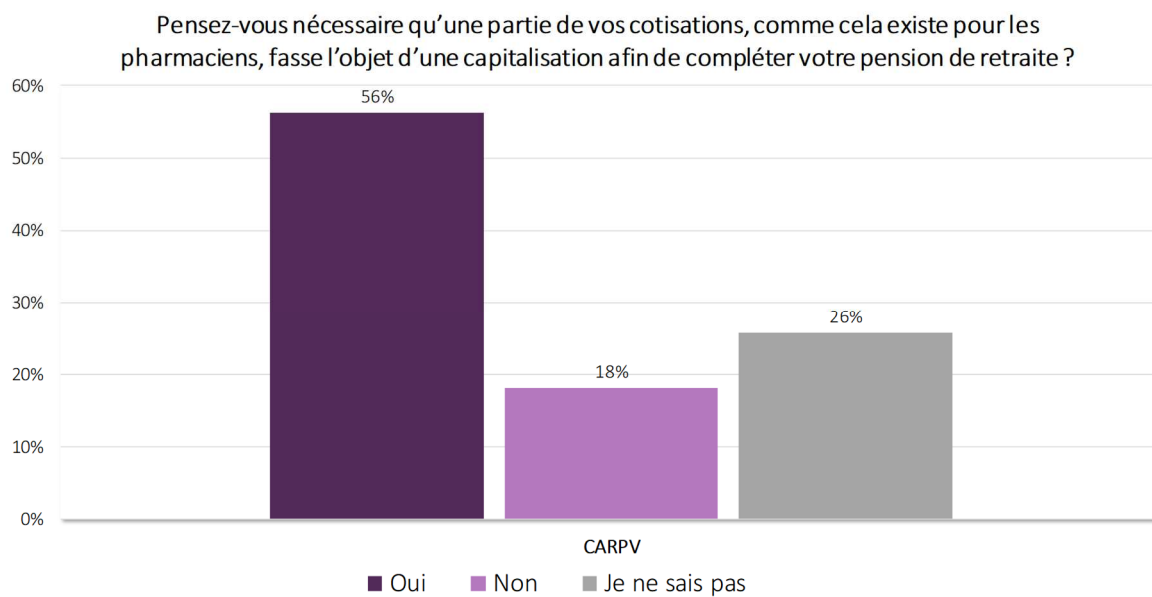
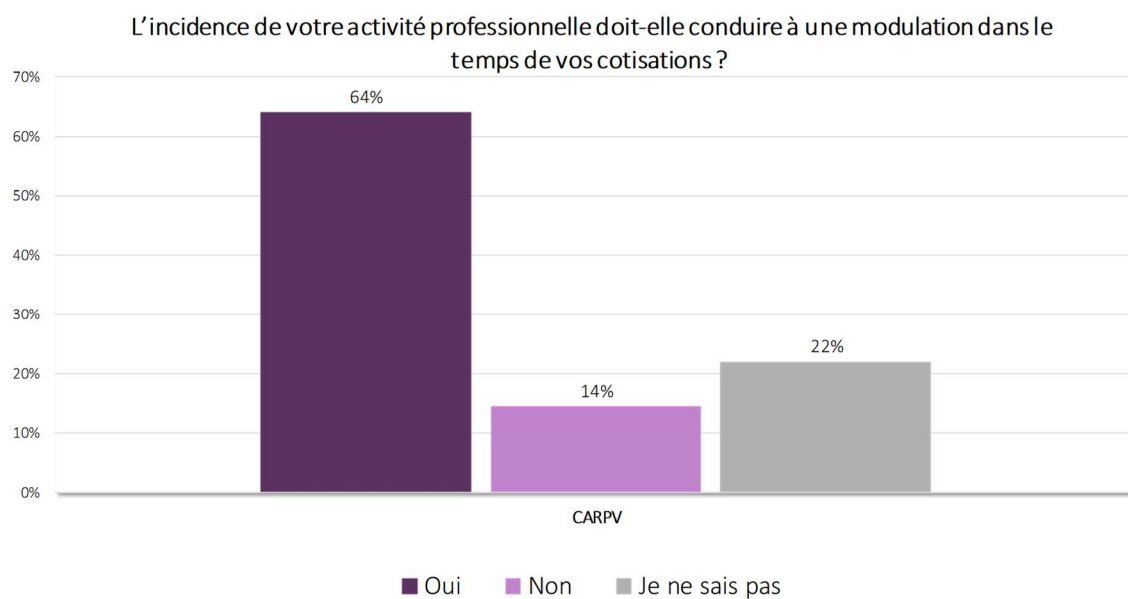
Une exigence de proximité :

1. Une **relation de proximité** en lien avec les spécificités de la profession
2. Accès à un **service personnalisé**
3. L'étude des dossiers est du ressort de commissions **composées de pairs**

En bref, les raisons les plus fréquemment avancées de l'attachement des répondants à leur régime professionnel de retraite sont :

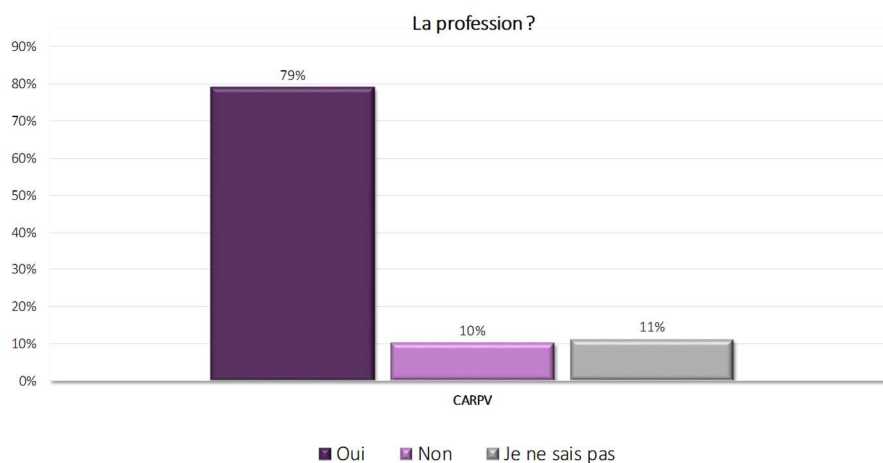
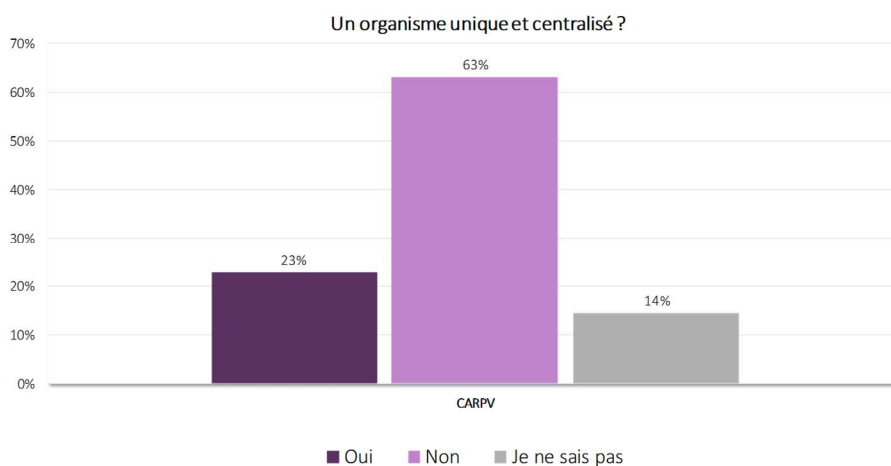
1. Il prend en compte la spécificité de mon métier **pour 95% des répondants**
2. Je tiens à être représenté personnellement dans la gouvernance d'un régime adapté à mes besoins **pour 87% des répondants**
3. Il me permet d'anticiper ma situation future **pour 85% des répondants**
4. Il me donne la souplesse d'investir dans mon activité professionnelle et dans ma protection sociale **pour 82% des répondants**
5. Il m'incite à la responsabilité **pour 77% des répondants**

Les affiliés de la CARPV souhaitent un système souple :

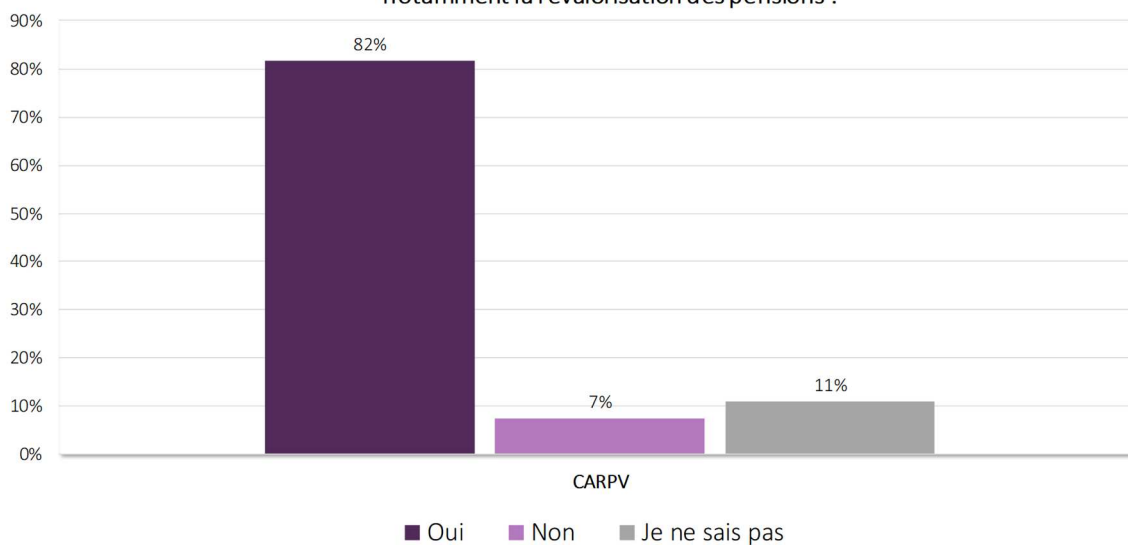


Dont la gestion reste être proche et attentive à leurs contraintes :

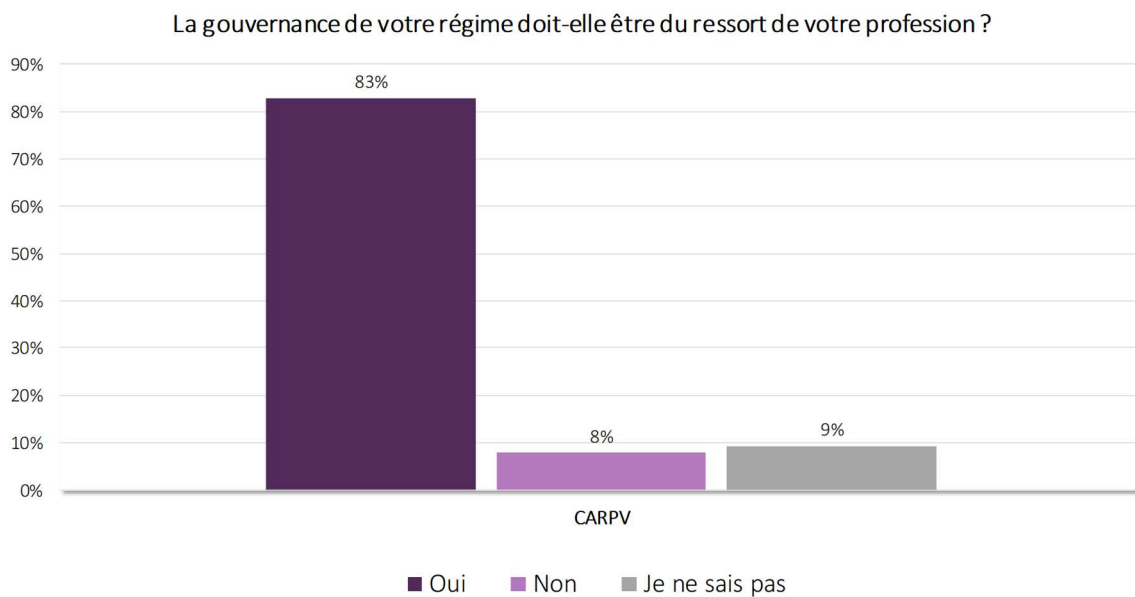
Qui doit gérer et piloter votre régime de retraite ?



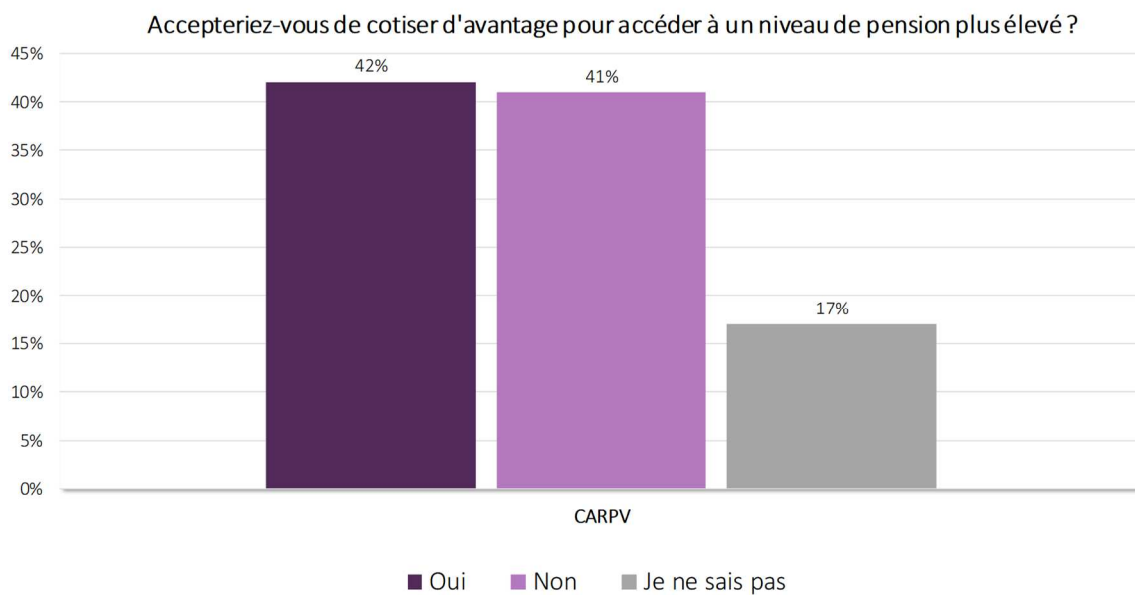
Le pilotage des différents paramètres évoqués ci-avant doit-il être géré par la profession, notamment la revalorisation des pensions ?



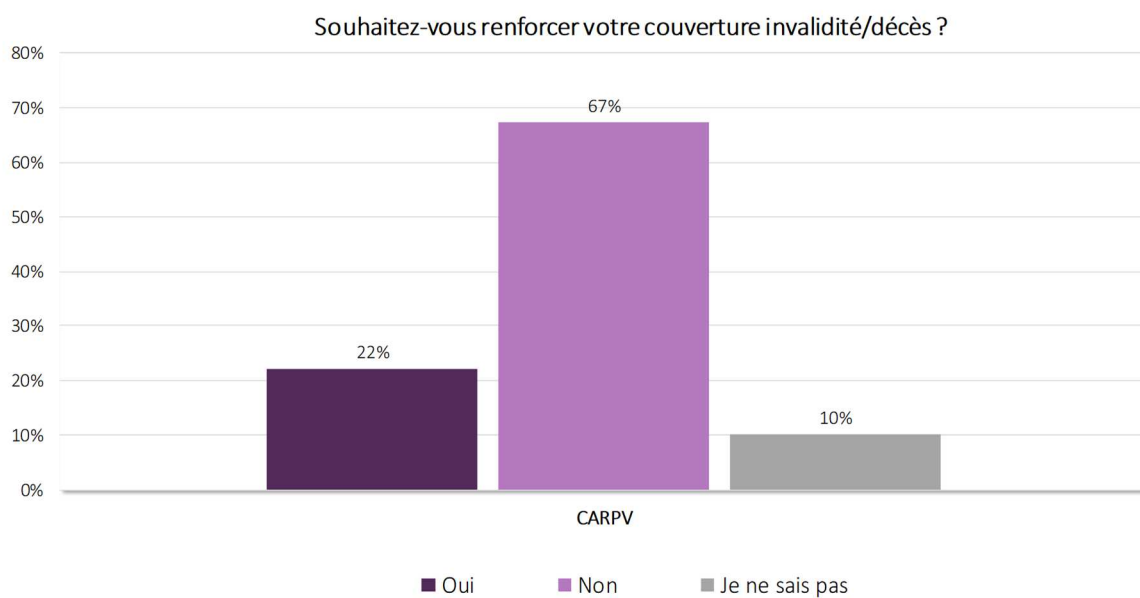
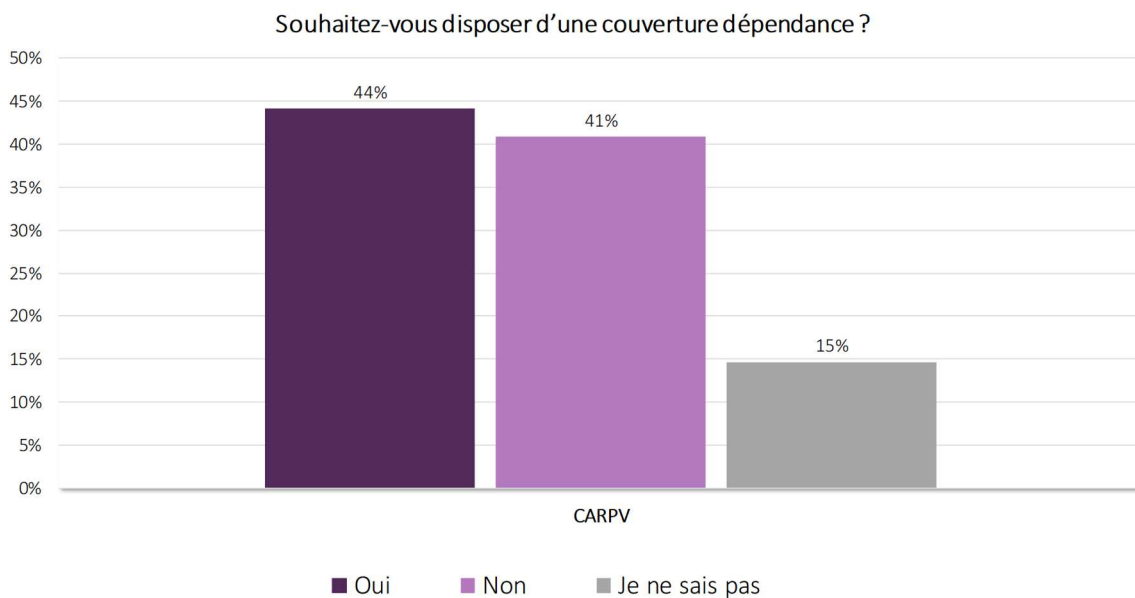
...et la gouvernance ancrée dans leur profession :



Les affiliés de la CARPV attendent un haut niveau de service rendu par leur régime de retraite



Leur préoccupation principale, au-delà du service de leur retraite, est celle de l'accompagnement de la dépendance liée à l'âge :



UN FORT ATTACHEMENT DES AFFILIES DE LA CARPV À LA PRÉSERVATION DES RÉSERVES PRUDENTIELLES CONSTITUÉES PAR LEUR RÉGIME pour garantir sa soutenabilité :

